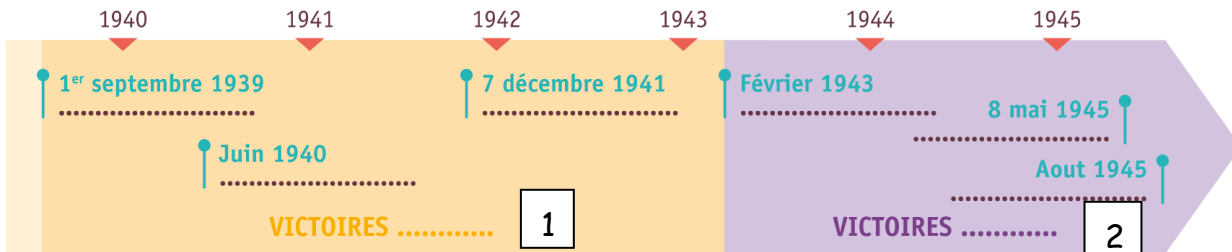


## CORRECTION

### EXERCICE I : MAÎTRISER DIFFÉRENTS LANGAGES POUR SE REPERÉR ET RAISONNER ( /20)

## Histoire

### 1 - A l'aide de vos connaissances, complétez la frise chronologique ci-dessous (/4)



- 1<sup>er</sup> septembre 1939 : Hitler envahit la Pologne
- Juin 1940 : armistice de la France
- 7 décembre 1941 : Pearl Harbor
- Février 1943 : Stalingrad
- 8 mai 1945 : capitulation allemande
- Août 1945 : Hiroshima et Nagasaki

- 1 = Victoire de l'Axe
- 2 = Victoire des Alliés

### 2 - A l'aide de vos connaissances, complétez le schéma (/2)

Donnez les définitions des termes 1 et 2 de votre frise

- 1 : **AXE** = Allemagne, Italie, Japon
- 2 : **ALLIÉS** = États-Unis, Royaume-Uni, URSS dès 1941, on peut accepter aussi France Libre

### 3 - Situez dans le temps et l'espace (/4)



75<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps d'extermination - Auschwitz - Site : Radiofrance

Donnez :

- Le lieu : centre de mise à mort, camp d'extermination
- Le pays : Pologne
- Le nom de la politique mise en place : Solution finale - génocide
- Le régime coupable de cette politique : régime nazi

### 3. A l'aide de vos connaissances, rédigez un développement construit (/10)

Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes, décrivez et expliquez les génocides des Juifs et des tziganes, et les persécutions des minorités par les nazis.

Votre développement construit comprendra une introduction, deux ou trois parties et une conclusion.

# PROPOSITION DE CORRECTION DE RECIT /10

Légende :

Les moyens de l'extermination Définition Explication Date et lieu, Exemple concret  
 Notion clef Chiffre

**SUJET : Rédigez un paragraphe qui décrit et explique le génocide des Juifs et des Tziganes pendant la Seconde Guerre mondiale.**

Processus : idée de progression, d'une suite ou d'un enchaînement d'opérations, voire d'étapes... et donc importances des dates et de l'effet de « progression » dans l'organisation du développement construit !

<p><b>Introduction</b></p> <p><b>Contexte</b></p> <p><b>termes du sujet</b></p> <p><b>question</b></p>	<p>Les nazis sont antisémites, et vouent alors une haine envers les juifs. Dès l'arrivée au pouvoir d'Hitler en 1933, les Juifs sont persécutés et privés de droits (lois de Nuremberg en 1935). Mais, lors de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), un processus d'extermination des juifs et des Tziganes est mis en place dans toute l'Europe. Il s'agit d'un véritable génocide, c'est-à-dire une extermination programmée et systématique d'un peuple perpétrée par les nazis.</p> <p>Comment les nazis mettent-ils en œuvre l'extermination des Juifs et des Tziganes, des opposants ?</p>
<p><b>1<sup>ère</sup> partie</b></p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>	<p>Très vite les nazis vont mettre en place, en Allemagne des camps de concentration, qui sont des camps où sont enfermés les Juifs, sans jugement et dans des conditions inhumaines afin de les faire travailler. Beaucoup de prisonniers vont y mourir (500 000 environ). Puis, dans la Pologne occupée, les nazis créent en 1940 de grands ghettos comme à Varsovie. Ce sont des quartiers dans lequel les Allemands ont enfermé les juifs à partir de 1940. Ces derniers ne sont plus ravitaillés : ils vont y mourir de faim, de froid et de maladies. Avec l'invasion de l'URSS à l'été 1941, les Einsatzgruppen, qui sont une unité mobile de SS chargé de tuer les juifs, les tziganes et les responsables communistes en URSS entrent en jeu. Ils massacrent systématiquement les Juifs lors de fusillades et expérimentent les gazages mobiles : c'est la Shoah par balles. Ils leur font, construire des fossés et les tuent froidement. On estime à peu près à 1 million 500 000 morts le nombre de leurs victimes.</p>
<p><b>2<sup>ème</sup> partie</b></p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>	<p>A la fin de 1941 Hitler décide l'extermination de tous les juifs d'Europe. Peu après, de hauts dirigeants nazis se réunissent à la conférence de Wannsee, en janvier 1942, qui officialise l'extermination des Juifs d'Europe sous le terme de « solution finale ». Cette expression est utilisée par les nazis pour leur plan d'extermination du peuple juif. Des camps d'extermination sont alors ouverts, comme celui d'Auschwitz par exemple, qui est à la fois un camp d'extermination et de concentration.. Ces camps sont destinés à exterminer les juifs et les Tziganes dans les envoyant dès leur arrivé dans des chambres à gaz. Dans ces camps, la mort est organisée de manière industrielle : les SS y déportent par train, dans des wagons à bestiaux, les Juifs et les Tziganes, puis à l'arrivée ils les sélectionnent sur la rampe de sélection. Ensuite, les Juifs sont dépouillés, et tués dans des chambres à gaz par du Zyklon B. Enfin leurs corps sont brûlés. Un témoignage de sonderkommandos nous montre l'horreur de ces actes.</p>
<p><b>Conclusion</b></p>	<p>Les nazis ont donc poussivement isolé les Juifs (les ont privés de droits) puis les ont exterminés. Ce génocide montre quel point les Nazis étaient méthodiques et organisés. Le bilan est terrible : 5,8 millions de Juifs et plus de 200 000 Tziganes sont exterminés. Les juifs parlent de Shoah ce qui signifie en hébreu « catastrophe » et désigne l'assassinat des juifs d'Europe. On peut en tout cas affirmer qu'il s'agit d'un crime contre l'humanité, c'est-à-dire des « actes inhumains » et toutes les formes de persécutions, notamment raciales, perpétrés contre les populations civiles.</p>

# EXERCICE 2 : ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS (/20)

## Géographie

### Urbanisation et métropolisation

<u>Document 1 : Le phénomène de métropolisation</u>	<u>Document 2 : Paris, seule métropole globale en France</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>• La métropolisation se caractérise par une concentration croissante de la population, de la production de richesse, des services stratégiques et des fonctions de commandement dans les agglomérations. Ce processus n'est pas propre à la France : dans le cadre de la mondialisation, on assiste à un phénomène de " métropolisation " à l'échelle de la planète.</li><li>• C'est un processus qui existe à toutes les échelles : dès qu'une agglomération dépasse le seuil des 200 000 habitants, elle tente d'accéder au statut de métropole, afin de concentrer leur attractivité et leur influence. C'est pourquoi certaines villes tentent de s'associer dans des partenariats, afin d'acquérir un poids démographique et économique suffisant pour parvenir au rang de métropoles. C'est le cas, par exemple, de Rouen, le Havre et Caen.</li><li>• La métropolisation croissante inquiète les petites villes parce qu'elles subissent cette concentration urbaine : réduction des services publics, fermetures des gares, des hôpitaux, disparition de centres culturels ou sportifs, etc. Le phénomène entraîne donc un appauvrissement et une fragilisation du niveau inférieur de l'armature urbaine du pays.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Malgré la décentralisation, Paris monopolise toujours les fonctions de commandement dans les domaines politiques, économiques et culturels (médias recherche scientifique, création artistique, etc.) La capitale est sept fois plus peuplée que Lyon ou Aix-Marseille et l'ensemble des réseaux de transports convergent vers Paris, ce qui renforce sa position dominante. Cette situation est unique en Europe, où Paris est la seule métropole " monocentrique " et " généraliste " (c'est-à-dire couvrant tous les secteurs d'activités économiques).</li><li>• Paris est donc la seule " ville-monde " ou " métropole globale " française : c'est un hub international ainsi qu'une plate-forme multimodale, avec les deux aéroports d'Orly et de Roissy-Charles-De-Gaulle. Paris est aussi la capitale mondiale des salons, séminaires et congrès professionnels, ainsi que la première destination touristique au monde. Elle est également attractive pour l'implantation des sièges sociaux des entreprises internationales</li><li>• Afin de conserver l'attractivité et la compétitivité de Paris, les autorités ont renoncé à affaiblir son poids au profit d'autres grandes villes françaises : le projet de Grand Paris, s'il ne fait pas l'unanimité, prévoit l'essor de pôles spécialisés proches de la capitale, comme le plateau de Saclay pour les sciences et les technologies, le Bourget pour l'aviation et le tourisme d'affaires, la Plaine Saint-Denis pour les industries et le développement du numérique.</li></ul>

### Questions

1) **Document 1** : Définissez le phénomène de métropolisation. (/2)

concentration croissante des hommes, des pouvoirs, des activités et des services dans les grandes villes (métropoles) et qui se traduit alors par un étalement urbain

2) **Document 1** : Pourquoi ce phénomène est-il à l'échelle mondiale ? Justifiez par des exemples. (/4)

Partout dans le monde les territoires s'organisent autour de grandes métropoles comme Londres, New York, Tokyo, Bombay, Mexico... Ces métropoles sont reliées entre elles par des aéroports, des ports et des réseaux numériques. Elles exercent des fonctions de commandement à l'échelle locale ou internationale (bourse de New York, de Chicago).

Concurrence entre les métropoles

Nombre d'habitants

Partenariats

⇒ Concentration de pouvoirs et de richesse pour les plus grandes villes, indépendamment du pays

3) **Document 1** : Donnez l'exemple de 3 métropoles françaises en dehors de celles citées dans le document ? (/3)

Lille, Strasbourg, Nantes, Marseille, Bordeaux...

- 4) **Document 1** : identifiez 3 conséquences de cette métropolisation du territoire français (/3)

Réduction des services publics, fermetures des gares et des hôpitaux, disparition de centres culturels ou sportifs => fragilisation des plus faibles

- 5) **Document 2** : Identifiez les politiques d'aménagement actuelles de Paris et expliquez en quoi elles visent à renforcer le poids de Paris. (/2)

Politique d'aménagement : le projet du Grand Paris

=> plateau de Saclay = technopole

=> le Bourget = aéronautique

=> Plaine-Saint-Denis = industrie, numérique => revalorisation urbaine

POUR

- renforcer les fonctions de commandement dans les domaines politiques économiques et culturels
- augmentation population

- 1) **Documents 1 et 2** : Expliquez en quoi Paris est une métropole globale en France et dans le monde. (/6)

- Hub international
- capitale mondiale des salons et des congrès
- première destination touristique au monde
- attractive pour les sièges sociaux
- attirer les entreprises
- réseaux de transport
- fonctions de commandement dans les domaines politiques économiques et culturels

Paris doit accroître son poids car au niveau mondial la concurrence est forte et sa taille est modeste. New York (24 millions d'habitants), Tokyo (43 millions d'habitants), Shanghai (24 millions d'habitants), Séoul (25 millions d'habitants) disposent de toutes les conditions pour être des villes globales ultra-connectées. Paris doit ainsi développer ses liens avec le Havre pour renforcer sa connexion maritime.

# **EXERCICE 3 : MOBILISER DES COMPÉTENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE** **(/10)**

## **EMC - Situation pratique** **L'égalité hommes-femmes en France démocratie**

Depuis 1982, le 8 mars est officiellement reconnu, en France, comme la journée des droits des femmes. Votre collègue profite de cette journée pour organiser une exposition pour rappeler qu'en France, hommes et femmes disposent de droits égaux mais que des inégalités persistent. Voici deux panneaux issus de cette exposition :

### **Document 1 : Panneau - Quelques étapes dans la mise en œuvre d'une égalité de droits entre hommes et femmes en France**

1907 : la loi accorde aux femmes mariées la libre disposition de leur salaire.  
1924 : les programmes de l'enseignement secondaire sont les mêmes pour les filles et les garçons.  
1944 : droit de vote et d'éligibilité aux femmes.  
1946 : le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est désormais inscrit dans la Constitution.  
1965 : loi de réforme des régimes matrimoniaux qui autorise les femmes à exercer une profession sans autorisation de leur mari et à gérer leurs biens propres.  
1972 : le principe de l'égalité de salaires entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi.  
2000 : loi favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux.

### **Document 2 : Panneau - Les inégalités professionnelles aujourd'hui**

Par rapport aux hommes, les femmes gagnent....

- 27,5% de moins dans le secteur des services où elles sont 88% à travailler
- 21,8% de moins lorsqu'elles sont cadres

Leurs emplois sont les plus précaires et les moins bien rémunérés puisqu'elles représentent 62 % des emplois non qualifiés.

SOURCE : PANNEAUX RÉALISÉS PAR LES ÉLÈVES (LES DONNÉES CHIFFRÉES SONT ISSUES DE FRANCEINFO.FR, 17/09/2014).

## Document 2 : article 2 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948)

« Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamées dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. »

### Questions

- 1) **Document 1** : De quand date l'affirmation du principe d'égalité complète entre hommes et femmes en France ? **(/1) 1946**
- 2) Pourquoi, selon vous, a-t-il été nécessaire d'adopter ensuite de nouvelles lois sur l'égalité hommes-femmes ? **(/2) pas de mise en pratique dans les faits - résistance sociale**
- 3) **Document 2** : A partir du document, montrez que des inégalités persistent dans le domaine professionnel. **(/2)**
  - **salaires inférieurs**
  - **emplois moins qualifiés**
- 4) Proposez au moins deux explications au maintien d'inégalités professionnelles entre hommes et femmes. **(/1)**
  - **accès aux études**
  - **non-respect de la loi**
  - **résistance sociale**

La persistance des inégalités provient aussi et surtout de la résistance des mentalités : les femmes sont encore souvent perçues comme moins performantes et moins impliquées que les hommes. Leur accès aux postes à responsabilité est par conséquent plus difficile

- 5) **Documents 1 et 2** : Rédigez un texte de quelques lignes de conclusion à l'exposition expliquant en quoi les inégalités entre les hommes et les femmes vont à l'encontre des valeurs de la République française. **(/4)**

Avec beaucoup de retard, en **1944**, la France donne le **droit de vote** aux françaises.

Le préambule de la constitution de 1946 affirmait enfin **l'égalité entre les hommes et les femmes comme une valeur fondamentale de la république**.

Le mot égalité, deuxième terme de la devise de la France, n'est-il pas inscrit au frontispice de nos mairies ? Proclamer l'égalité entre tous les citoyens est en effet au cœur du projet républicain depuis la révolution française et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 28 août 1789. Il aura cependant fallu plus d'un siècle et demi

pour que tous les hommes mais aussi toutes les femmes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

Depuis, de nombreuses lois ont complété ces déclarations de principe afin de mettre la réalité en conformité avec celle-ci. L'évolution vers une égalité réelle est en marche : ainsi, à poste égal, les inégalités de salaires hommes femmes sont en train de diminuer (tombées à 9 %). Néanmoins les mentalités évoluent lentement et du chemin reste à parcourir pour parvenir à une égalité entre hommes et femmes effectives dans la vie courante.

De plus les femmes depuis 2000 une loi favorise l'accès des femmes aux mandats électoraux.